



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept novembre, à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Date de convocation :
30 Octobre 2024

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 23
Pouvoirs : 4
Excusés ou absents : 2

Date d'affichage :
30 Octobre 2024

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, Mme CLEMENT, M GATTEFIN, Mme HUBERT, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme THIAULT, Mme LEFEBVRE, M. MEUNIER, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme BUREAU, Mme FERNANDES, M. BAUGÉ, M. MATEU, Mme DUFOURT et M. FABRE.

Avait donné pouvoir : Mme HOUARD à Mme FOURNIER, Mme BROSSIER à Mme LEFEBVRE, M. DA ROCHA à M GATTEFIN et M. KOCH à M. GRANGETAS.

Étaient absents ou excusés : M. DEBROYE et Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme MARGUERITAT Maryse a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

140-2024 - DONATION DE MADAME PELLERIN MIREILLE

7.10.1. Dons et Legs

Mme FOURNIER présente ce dossier

Dans le cadre des recherches réalisées autour des porcelaines et des porcelainiers de Mehun-sur-Yèvre, madame Mireille PELLERIN, née VASSELON, a souhaité participer à l'enrichissement des collections du musée Charles VII, par la donation d'un service à café peint vers 1875/80 par son arrière-grand-mère (Marie-Louise Élixa Guillot, épouse Édouard Millot) de Mehun-sur-Yèvre.

Il s'agit :

- D'une cafetière,
- D'un sucrier,
- D'un pot-à-lait,
- De douze soucoupes
- De douze tasses.

Il convient de noter la finesse et la diversité des décors floraux qui ne permettent pas de former des paire-tasses au décor unique, mais de laisser le hasard associer des bouquets fleuris au naturel.

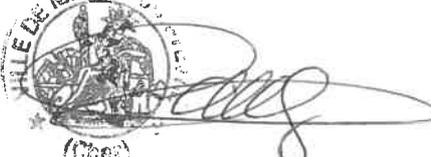
Ensemble inscrit au registre sous les numéros 2024.4.1 à 27.

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Culture, Tourisme, Manifestations, Communication, Enseignement Artistique » du 28 octobre 2024,

Le Conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité :

- Accepte cette donation en l'état,
- Autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à proposer cet ensemble en porcelaine en commission des acquisitions des musées de France.
- Inscrit ce don dans l'inventaire des biens de la commune,

Le Maire,



(Cher)

Jean-Louis SALAK



La secrétaire de Séance,



Maryse MARGUERITAT

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 12 / Novembre / 2024

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>